L'Allemagne ne fournira pas de mobiliers pour les R. L.

SA PROPOSITION A ETE REFUSEE

Paris, 24 mai. — Le colonel Girod, député du Doubs, ayant demandé au ministre des Régions Libérées s'il était exact qu'il ait retenu une proposition allemande pour la fourniture de 450.000 mobiliers, représentant une valeur de 350 millions de francs (mesure que le colonel Girod estime contraire aux intérêts de l'industrie française), vient de recevoir de la part de M. Loucheur, une réponse lui disant que la proposition allemande n'a pas été retenue par son ministère.

Le Congrès National des mineurs

DISCUSSION ET VOTE DU RAPPORT MORAL

Metz, 24 mai. — Le Congrès des Mineurs a tenu mardi une longue séance au cours de laquelle il a discuté et voté le rapport moral présenté par le Conseil National. L'opposition minoritaire a réuni à peine le cinquième des voix contre le rapport qui a été adopté par 201 voix contre 48. Bien que la question de l'orientation syndicale ait été réservée pour une autre séance, le vote du rapport moral constitue une entière approbation de la tactique du Bureau fédéral, qui est resté en plein accord avec la C. G. T.

Le juge Rutherford va peut-être un peu fort

IL ANNONCE SERIEUSEMENT QUE PERSONNE NE MOURRA PLUS INVOLONTAIREMENT APRES 1925.

Le juge Rutherford, président de l'Association internationale des étudiants de la Bible, a déclaré hier à New-York, devant une nombreuse assistance, que personne ne mourrait après 1925, à moins qu'il ne le désire, car cette année est clairement indiquée dans la Bible comme celle du jugement du régime satanique qui gouverne actuellement le monde. Une immortalité sera établie cette année-là, dit le juge, par la découverte d'un aliment parfait qu'Adam perdit à la cause de son péché.

Entre la présente année et 1925, des catastrophes et des calamités toujours croissantes se produiront qui feront disparaître les deux tiers de ceux qui vivent sur la terre. Les survivants seront nourris et soutenus pour toujours par l'aliment parfait que le Seigneur révélera à son peuple. Les hommes chauves verront leur chevelure repousser ; de nouvelles dents pousseront dans les gencives édentées. Hommes et femmes redeviendront aussi beaux et recouvreront la même pureté de formes qu'au temps de leur jeunesse.

Les meubles de Panama

SES ENNEMIS EN ONT FAIT UN AUTO-DAFE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Il était dix heures trente, hier soir, quand trois individus firent irruption dans le logement occupé, 156, rue Etienne-Dolet, à Alfortville, par Paul Panama. Celui-ci, couché, ne fit aucune résistance à ses adversaires qui, après l'avoir roué de coups et laissé évanoui sur le sol, s'emparèrent de l'argent qu'ils purent trouver et descendirent tout le mobilier dans la rue. Là, avec un cynisme déconcertant, ils arrosèrent avec des bidons d'essence amenés à cette intention les meubles et y mirent le feu. Une immense lueur s'éleva et les trois acolytes, moitié chantant, moitié hurlant, dansèrent autour du brasier.

Les voisins accourus purent sauver une partie du mobilier et remettre entre les mains des agents les nommés Salvador Scaglioca, 19 ans, sujet espagnol, domicilié 74, même rue ; Jules Guéraud, 22 ans, verrier, 73, même rue, et René Lozane, même âge, habitant 132, rue Véron, qui furent envoyés au dépôt.

Un sous-officier de marine a tué un matelot démobilisé

Brest, 24 mai. — Le sous-officier de marine Nicolas Morvan a, ce soir, sur le grand pont, abattu à coups de revolver un matelot nommé Lecomte, de Rouen. Celui-ci, qui est mort sur le coup, avait été démobilisé dans la journée.

Un drame dans le maquis

UN GENDARME TUE, UN BANDIT BLESSE

La gendarmerie de Bastia recherchait, depuis quelque temps, le déserteur Antoine Siméoni, condamné à mort par contumace pour avoir, en 1917, tenté d'assassiner le gendarme Toulze, qui voulait l'arrêter. Sachant que Siméoni était dans le maquis, les gendarmes de la brigade d'Evisa organisèrent une embuscade ,dans laquelle tomba Siméoni .Celui-ci, se voyant cerné, tira des coups de fusil et tua le gendarme Luciani, 35 ans, père de sept enfants. D'autres gendarmes continuèrent la fusillade et réussirent à atteindre Siméoni, qui, blessé, s'affaisa. On parvint alors à l'arrêter et il fut conduit sous bonne escorte à la prison de Bastia.

L'Assemblée générale annuelle des industries textiles

DES VŒUX

Paris, 24 mai. — Les industriels textiles ont tenu, cet après-midi, leur assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. R. S. Carmichael, président de l'Union Textile. Tous les grands centres textiles, Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Amiens, Caudry, Bohain, Saint-Quentin, Mulhouse, Roanne, Sainte-Marie-aux-Mines, Saint-Etienne, Troyes, Lyon, Valence, Privas, Vienne, Castres, Mazamet, Lavelanet, étaient représentés.

Après l'exposé des travaux d'une année, qui correspond à une crise sans précédent, plusieurs vœux ont été adoptés au sujet des questions relatives à l'organisation industrielle : règlement des conflits collectifs, assurance sociale, régime des postes, télégraphes, téléphones.

Le nouveau projet relatif à l'assurance sociale a fait l'objet d'un premier échange de vues. On a fait observer qu'il convenait tout d'abord d'être certain que les grandes nations concurrentes accepteraient des charges équivalentes à celles qu'assumerait l'industrie française.

La réunion, en ce qui touche les postes, télégraphes et téléphones, s'est prononcée pour l'industrialisation des services.

Les industriels textiles ont également adopté une motion protestant contre l'article 32 de la loi du 31 juillet 1920, qui place les industriels et commerçants sous un régime de suspicion et d'exception, au point de vue du contrôle de leurs impositions; ils ont demandé que les industriels et commerçants qui, de tous les contribuables, participent le plus largement aux recettes de l'Etat, soient replacés sous le droit commun. Or, en Alsace-Lorraine, les impôts locaux sont particulièrement lourds et ils seraient encore surchargés d'un supplément de 6 pour cent pour remplacer l'attribution faite par l'Etat aux communes sur le principal qu'il s'agit de supprimer. Les industriels Alsaciens-Lorrains seraient donc beaucoup plus imposés que leurs confrères des autres régions, si l'administration ne procédait pas à une révision des dettes départementales et communales; et n'en prenait pas une partie à sa charge.

L'assemblée a émis un vœu en faveur de cette solution. Elle s'est prononcée pour l'abrogation de la loi du 2 juillet 1920, sur le règlement transactionnel.

Les "petits coupables" sont jugés à Leipzig

A QUAND LE TOUR DES « GRANDS » ?

C'est lundi matin que la Cour suprême de Leipzig a commencé le procès des coupables de guerre.

Les sept juges ont eu d'abord à juger l'ex-sergent Karl Heynen, inculpé de mauvais traitements à l'égard des prisonniers enfermés au camp de Herne, en Westphalie.

Environ soixante témoins pour les premiers cas à juger sont arrivés à Leipzig samedi dernier, accompagnés de sir Ernest Pollock, avocat général anglais. Ils ont été logés au Deutsche Haus Hotel, aux frais du gouvernement allemand. Beaucoup de témoins sont Anglais. Un seul fait défaut. Mais un grand nombre n'ont pu venir et l'on a transmis leurs témoignages par écrit. Il y en a plus de dix volumes.

La Haute-Cour de Leipzig, après avoir reçu le témoignage d'un certain nombre d'anciens prisonniers de guerre anglais, s'est ajournée à ce matin à neuf heures. Aucun incident ne s'est produit.

Après le sergent Heynen, la Cour jugera les lieutenants Patzic et Neumann, qui ont torpillé sans avertissement des navires-hôpitaux, et d'autres, coupables de cruautés envers les prisonniers.

Il est douteux que von Tirpitz et Guillaume II s'assoient au banc des accusés. On n'y verra sans doute pas davantage les « gouverneurs » de Belgique ou de Lille, responsables des horreurs que l'on sait.

Pour confondre les Allemands

UNE ENQUETE DANS LE CAMBRESIS

Le gouvernement allemand vient de publier un livre blanc dans lequel il pousse la méconnaissance de la vérité jusqu'à prétendre que les populations des territoires occupés ont toujours été bien traitées, sous tous les rapports et que, notamment, le travail obligatoire ne leur fut jamais imposé.

M. Doumergue, professeur à l'Université, doyen de la Faculté de Montauban, a entrepris de réfuter la thèse allemande dans un livre dont la plus grande partie est déjà écrite.

A cet effet, et pour se documenter, il est venu expressément dans le Cambrésis. Il a visité dimanche Quiévy et lundi Caudry où de très nombreux documents conservés précieusement par les services de la mairie lui furent communiqués.

M. Doumergue qui a passé tout l'après-midi de lundi à la mairie de Caudry, s'est montré enchanté de la lecture des affiches, dont nombreuses signées par des généraux boches, lui ont été mises sous les yeux.

Quelques-unes de ces affiches sont accablantes pour les allemands et seront d'un grand concours à l'éminent écrivain pour étayer sa thèse et démolir les arguties allemandes.

La Chambre a applaudi aux déclarations de M. Briand

La politique du Président du Conseil paraît être approuvée à la presque unanimité

Voici la suite du discours de M. Briand à la Chambre, dont on a lu le début en première page :

Faire occuper la Ruhr n'était qu'un geste facile

M. BRIAND déclare qu'il aurait pu revenir très acclamé s'il avait fait occuper la Ruhr, ce qui ne demandait qu'un geste facile, mais c'est ce genre de popularité que je n'ai jamais recherchée. (Vifs applaudissements à gauche, au centre et sur une partie de l'extrême-gauche).

MM. LACOTTE et LE PROVOST DE LAUNAY interrompent à nouveau à droite et soulèvent de violentes protestations sur les bancs de gauche.

M. BRIAND invite ses collègues à ne pas hésiter, à choisir entre les deux politiques qu'il était loisible de suivre.

M. NOBLEMAIRE. — La question est plus haute qu'une misérable question ministérielle. (Applaudissements à droite et sur divers bancs. Exclamations ironiques à gauche et au centre).

M. BRIAND. — Vous ne m'avez pas compris. Lorsqu'il s'agit des intérêts de la France, lorsque j'engage la Chambre à se prononcer entre deux politiques, c'est une question d'intérêt général. Je ne veux pas ramener le débat aux préoccupations dont vous parlez.

M. BRIAND fait remarquer aux partisans de la politique d'action isolée de la France, qu'ils trouveront, s'ils prennent le pouvoir, à pied-d'œuvre tous les matériaux nécessaires : 200.000 hommes sont devant la Ruhr, qui, en 18 heures, peut être occupée.

Tout a pris une autre allure

En revenant à la Conférence de Londres, le président du Conseil ne cache pas les discussions ardentes qu'il a eu à soutenir, ainsi que MM. Loucheur et Doumer.

M. BRIAND se demande ce qui serait arrivé si, au lieu d'apporter la transaction de Londres, qui sauvegarde les intérêts de la France, il était revenu en disant : Nous sommes isolés.

M. BRIAND. — J'entends qu'on dit lorsqu'on représente la France, on dit : « Je veux, et si les autres ne s'inclinent pas, je romps ». Eh bien! si j'étais revenu ayant fait cela, je ne dis pas que lelendemain même, mais je dis qu'au bout de trois jours, de 15 jours au plus, vous me l'auriez reproché. Descendez, Messieurs, dans vos consciences. (Vifs applaudissements au centre, à gauche et à l'extrême-gauche).

M. BRIAND. — Je rentre avec le ridicule de n'avoir pas porté la main jusqu'où je l'avais promis, mais je l'ai mise assez près pour inspirer de l'estime. (Rires et applaudissements). Depuis que nos petits soldats sont en armes, tout a pris une autre allure. (Applaudissements)..

M. BRIAND déclare que M. Louis Dubois, député, serait venu lui-même démentir les propos de M. Tardieu, qu'il n'avait pas estimé que sa fonction ne lui permettait pas ce geste. Mais M. Briand met au défi M. Tardieu de dire que M Dubois, président de la Commission des réparations, a reçu un ordre quelconque de la part du Gouvernement.

"Je maintiendrai l'accord entre les Alliés"

Après une discussion à ce sujet avec M. Tardieu, M. Briand continue :

« J'ai réussi jusqu'à présent à maintenir l'accord entre Alliés. Je suis sûr que je maintiendrai cet accord demain (vifs applaudissements), comme je l'ai maintenu jusqu'à aujourd'hui, je suis sûr, dit avec force M. BRIAND, que je maintiendrai demain cet accord, même sur la question de la Haute-Silésie. (Applaudissements sur nombreux bancs, acclamations).

La péroraison du discours de M. BRIAND impressionne profondément l'assemblée.

D'une voix assourdie par l'émotion qui l'étreint visiblement sans élever le ton, mais avec une conviction qu'il fait partager à la grande majorité de ses auditeurs, le Président du Conseil dit que la France n'a pas le droit d'oublier que l'Angleterre s'est levée pour venir à nos côtés en août 1914 et que les Américains, pour rester fidèles à leur idéal, ont traversé les mers pour nous apporter le secours de leur armée. « Dans la crise actuelle du monde, aucun peuple ne peut vivre isolé. Moi qui suis à la passerelle, je ne laisserai pas le navire aller sur le rocher ».

"Je ne renoncerai pas à la politique de fermeté et de modération"

M. BRIAND exprime sa joie de sentir le pays tout entier observer la même fermeté calme, qui fait l'admiration du monde. Les institutions parlementaires permettent à chacun de prendre sa responsabilité, moi, je pense faire la bonne politique. « Je descends de la tribune en disant que la situation de notre pays est bien loin d'être mauvaise, que pendant les événements graves qui auraient pu dégénérer, la voix de la France s'est fait entendre et a été obéie, que partout, en Amérique, en Angleterre notamment, on apprécie la fermeté et la modération de la France, c'est pour cela que notre pays a été particulièrement admiré dans le monde et c'est pourquoi, tant que je serai à la tête du pouvoir, je ne renoncerai pas à la politique de fermeté et de modération ». (Vifs applaudissements répétés au centre, à gauche, sur divers bancs à l'extrême gauche et à droite).

L'Assemblée marque sa confiance au Président du Conseil

La force même dont dispose la France, a dit en terminant le chef du Gouvernement, dans une formule particulièrement puissante, lui commande le sang-froid et il a conclut en mettant la Chambre en devoir de choisir entre cette politique de fermeté et de modération en accord avec nos Alliés ou une autre politique plus indépendante, mais peut-être aussi plus aventurée.

La presque unanimité de l'assemblée a marqué très nettement par des applaudissements répétés, quel prix elle attache au maintien de nos alliances et qu'elle fait confiance au président du Conseil, pour continuer la politique loyale, vigoureuse et mesurée qu'il venait de définir si heureusement.

Vincent Auriol traite la question financière

Après une suspension de séance, le Président donne la parole à M. VINCENT AURIOL.

M. VINCENT AURIOL. — Lorsqu'on sait bien se servir du change, on arrive à tout démontrer ; chaque fois qu'un Gouvernement a conclu un accord, il est venu nous démontrer, chiffres en mains, que, grâce au change, le chiffre de 68 milliards de marks-or, arrêté à Londres, représentait bien les 210 milliards de franc-papier réclamés par la France.

Vincent AURIOL disant que M. Tardieu a parlé de remettre en question le traité de Versailles, M. Tardieu répond que cela n'a jamais été dans son esprit, et qu'il n'a jamais rien dit de pareil.

Vincent AURIOL dit que ce sont les gros industriels qui poussent à l'occupation de la Ruhr pour arriver à l'hégémonie industrielle.

M. Tardieu conspué par l'extrême gauche

M. TARDIEU, répondant à une nouvelle interruption partie de l'extrême gauche, s'écrie : « Nous avons vu, le 31 juillet, l'attitude des social-démocrates.

VARENNE. — Ce n'est pas moi qui ait traité avec les Allemands pour la Ngoko-Sangha.

M. TARDIEU. — Lorsque nous aurons à discuter ensemble, je me prêterai à la discussion, mais dans mon passé, j'ai eu à me défendre contre des hommes de votre parti. Je tiens à déclarer que c'est un honneur pour moi, que d'avoir été attaqué par des hommes qui ont tous été condamnés pour haute trahison. (La voix de M. Tardieu est à plusieurs moments couverte par les députés d'extrême gauche, qui font entendre des hou! hou!)

M. Raoul PERET réussit à maintenir le calme, et Vincent Auriol continue. Il s'abstient de toute déclaration politique et traite uniquement la question financière.

Dans la précédente législature, Vincent Auriol s'est déjà spécialisé dans la discussion des clauses financières du traité de Versailles. Il estime que l'accord de Londres contient certaines restrictions sur les fournitures allemandes, sur les possibilités d'émission d'obligations pour la reconstruction de nos régions libérées. Il est nécessaire, dit-il, que le président du Conseil nous donne des éclaircissements.

L'orateur arrive ainsi à parler des pourparlers socialistes d'Amsterdam. Il affirme que les classes ouvrières arriveront à s'entendre, et à mettre un terme à l'état de guerre, si cruel pour le peuple. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs).

Plusieurs interventions se produiront encore

La suite du débat est renvoyée à une séance exceptionnelle, demain après-midi, que la Chambre décide, à mains levées, de tenir.

Le débat se poursuivra donc demain.

M. Lacotte, le premier interpellateur inscrit, cède son tour de parole à M. Noblemaire, rapporteur des affaires étrangères.

Il n'est pas certain que cette séance soit la dernière, plusieurs interventions intéressantes étant annoncées, en dehors des huit interpellateurs attendus, celle de MM. Lefebvre et Klotz.

Quatre bataillons anglais vont partir en Haute-Silésie

Paris, 24 mai. — On confirme officiellement que le gouvernement britannique va envoyer en Haute-Silésie quatre bataillons de ses troupes stationnées en Rhénanie. Les troupes britanniques seront remplacées à Cologne par six bataillons français. On sait que les formations britanniques ont des effectifs plus importants que les formations françaises.

Au Conseil National de la Fédération des Employés

D'IMPORTANTES RESOLUTIONS ONT ETE PRISES CONCERNANT LES ASSURANCES SOCIALES ET LE SUR-SALAIRE FAMILIAL.

Paris, 24 mai. — Le Conseil National de la Fédération des Employés a tenu deux séances à la Bourse du Travail. Le C. N. décida de ne point présenter de candidats aux prochaines élections pour le Conseil supérieur du Travail et de demander aux syndicats d'employés fédérés de s'abstenir de participer à ces élections.

L'ordre du jour suivant, adopté à l'unanimité, moins une voix et une abstention, a clôturé la discussion :

« Le C. N. enregistre le projet du gouvernement sur les assurances sociales. Il indique notamment qu'il est indispensable d'y adjoindre l'assurance chômage, d'assurer aux bénéficiaires de toutes les organismes d'administration et de contrôle la moitié des sièges au minimum; qu'il est indispensable d'appeler la C. G. T. à formuler ses observations, de songer aux demi-vieux et aux vieux travailleurs en leur garantissant plus de 500 francs au minimum; de réduire à l'âge de 55 ans le terme pour les retraites et d'imposer au maximum 25 années de versement, en tenant compte de la situation de ceux qui n'auraient pas eu la possibilité de souscrire 25 années à dater de la promulgation de la loi; de faire venir la discussion devant le Parlement pour doter la classe ouvrière de ce pays d'un régime d'assurances sociales auquel elle a droit et qui soit digne d'elle ».

Le C. N. se prononce ensuite par dix voix contre 7 et plusieurs abstentions, contre les projets relatifs au sursalaire familial.

Une délégation se rendra au ministère du Travail pour exposer le point de vue de la Fédération relativement à la journée de huit heures.

L'effort des paysans des régions libérées

AVANT PEU, LEURS TERRES SERONT REMISES EN ETAT

On ne dira jamais trop l'effort admirable accompli par les paysans des régions libérées.

Peu à peu, partout où la terre n'a pas été complètement retournée par les obus, nos cultivateurs la remettent en état. Voici par exemple les superficies ensemencées en blé pour 1921, comparées à celles de 1920 : Aisne, 110.830 hectares en 1921 contre 79.6000 en 1920 ; Nord, 113.000 contre 85.0000 ; Oise, 92.000 contre 68.000 ; Pas-de-Calais, 115.000 contre 103.000 ; Somme, 92.900 contre 86.700 ; Ardennes, 31.000 contre 30.000 ; Marne, 72.000 contre 63.000 ; Meuse, 45.000 contre 33.000.

Ainsi, dans un temps rapproché, on peut espérer que la France aura retrouvé la totalité des surfaces ensemencées en blé avant la guerre. Elles atteignent actuellement 5.327.790 hectares. En 1913, elles atteignaient 6.542.000 hectares.

Catastrophe de chemin de fer sur une ligne pyrénéenne

Il y a neuf morts et onze blessés

Bagnères-de-Bigorre, 24. — Un déraillement s'est produit sur la ligne des voies ferrées pyrénéennes de Bagnères-de-Bigorre à Artigues, à 100 mètres de la station de Gripp.

Un dîner de corporation des patrons boulangers de Bagnères-de-Bigorre était donné à Artigues, petit plateau situé au-dessus de Gripp, on avait organisé un train spécial à cette occasion, et c'est dans un endroit où le train est en forte déclivité, qu'est survenu l'accident. Il y a 9 morts et 11 blessés, qui ont été transportés à l'hôpital de Bagnères-de-Bigorre.

Un père de famille roubaisien a été condamné à 3 jours de prison

IL N'ENVOYAIT PAS SON ENFANT EN CLASSE

Dimanche matin, à 9 heures et demie, la commission scolaire de Roubaix s'est réunie à l'Hôtel de Ville pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants.

Les pères de famille convoqués et qui, pour différentes raisons, ne se sont pas présentés, devront comparaître le dimanche 29 mai, à la même heure, ainsi que ceux qui ne se sont pas présentés le 8 mai. Ceux qui ne se présenteront pas seront traduits immédiatement et sans autre avis, devant M. le juge de paix.

Les intéressés son informés qu'un père de famille a été condamné à l'amende ou trois jours de prison, pour ne pas avoir envoyé régulièrement son enfant en classe, malgré tous les avertissements qui lui ont été donnés.

On a reconstitué la cloche des Essars

LE CHEF DE LA SURETE LILLOISE A RETROUVE LES DEBRIS DE BRONZE VENDUS PAR LES VOLEURS.

Nous avons relaté l'arrestation des quatre individus auteurs du vol de la cloche de l'église des Essars.

M. Perny, chef de la Sûreté, habilement secondé par le brigadier Barrus, a continué son enquête sur cette affaire.

Après les aveux de Flament qui ne furent pas démentis par Bardues, le chef de la Sûreté fit des recherches chez les brocanteurs et les fondeurs, ce qui amena la découverte de la totalité des morceaux de la cloche que les bandits, on s'en souvient, avaient fait sauter à l'aide d'un explosif.

Il a été établi qu'un fondeur avait reçu des livraisons importantes, faites en camion-auto par Bardues.

L'enquête se poursuit activement pour établir la complicité et la responsabilité de chacun dans cette importante affaire.

D'autre part, cette bande, qui opéra notamment dans les camps abandonnés de la région de Béthune, aurait également participé aux vols commis dernièrement autour de Lille, ceci en dehors de celui qui amena leur arrestation.

Nous reviendrons sur cette affaire.

DERNIÈRE HEURE

L'Allemagne semble mettre ses promesses à exécution

Elle fait surveiller, pour la fermer, la frontière de Haute-Silésie

Berlin, 24 mai. — Une note annonce que toutes les mesures de police pour la fermeture de la frontière de Haute-Silésie ont été réalisées et que la frontière est fermée.

Le ministère prussien de l'Intérieur a envoyé 200 hommes de police de protection des frontières, afin d'empêcher les personnes armées de pénétrer d'Allemagne en Haute-Silésie ou de revenir de Haute-Silésie en Allemagne.

LE GOUVERNEMENT ITALIEN INTERVIENT A SON TOUR

Paris, 24 mai. — Le comte Bonin Longare, ambassadeur d'Italie, est venu ce matin au quai d'Orsay annoncer que le gouvernement italien a invité M. Frassati, ambassadeur d'Italie à Berlin, à faire auprès du gouvernement allemand une démarche semblable à celle de l'ambassadeur de France. Cette démarche a pour objet, on le sait, d'engager énergiquement le gouvernement allemand à tout faire pour arrêter la lutte des Allemands contre les Polonais.

LES TROUPES FRANÇAISES ONT RESISTE AUX INSURGES

Londres, 24 mai. — A la Chambre des Communes, un député a demandé si le sous-secrétaire des Affaires étrangères était en mesure de confirmer ou de démentir les nouvelles selon lesquelles les troupes françaises en Haute-Silésie n'auraient offert aucune résistance aux insurgés polonais, et au cas où ces dites troupes ont résisté, quelles sont les pertes qu'elles ont subies.

M. Cecil Harmsworth, sous-secrétaire aux Affaires étrangères répondit : Il ne serait pas exact de dire que les troupes françaises n'ont pas offert de résistance aux insurgés. Les pertes éprouvée par les troupes françaises ont été, a-t-il été annoncé, de 3 tués et de 6 blessés.

LES POLONAIS ONT ARRETE UN OFFICIER BRITANNIQUE

Londres, 24 mai. — L'Agence Reuter apprend, d'après les nouvelles reçues à Londres, que les insurgés polonais ont arrêté le commandant Powel, officier britannique, employé à la commission interalliée en Haute-Silésie. Cet officier fut soumis par les insurgés aux plus grandes vexations. Il fut contraint de voyager dans un compartiment de 4e classe en compagnie de prisonniers allemands. Les insurgés qui l'ont fait prisonnier menacèrent également de le fusiller. Le commandant Powell, qui fut remis en liberté grâce à un officier français, est maintenant en route pour Londres. Le gouvernement anglais a demandé des excuses au sujet du traitement infligé à cet officier.

FEUILLETON DU *REVEL DU NORD.* — N° 44

FOX-FILM

Voleurs de Femmes

GRAND CINE-ROMAN EN DOUZE EPISODES

ADAPTE PAR

PAUL D'IVOI & LOUIS D'HEE

SIXIEME EPISODE

ZARA TRIOMPHE

La housse du canon anti-aérien fut enlevée prestement, un obus introduit. Une sourde détonation éclata, faisant tout vibrer, apeurant Morgan tapi dans un recoin sombre des sous-sols, et toutes les recluses dans leur cellule.

— Maître, le but est trop loin, risqua le pointeur...

Roudeki remarqua, en outre :

— Il est peut-être dangereux de tirer à nouveau. On n'a aucune chance de les atteindre... et le bruit du canon pourrait attirer des curieux...

Le Mahdi approuva, grinçant des dents, roulant des yeux terribles.

— L'hydravion que nous avons capturé est-il en état de rattraper ces damnés ? demanda-t-il.

— Non, répondit Roudéki. Les réparations ne seront pas terminées avant demain.

— Le sous-marin ? questionna encore le tortionnaire...

Son lieutenant fit un geste négatif de la tête.

Zara était arrivée depuis peu et, au moyen d'une forte jumelle, regardait le ballon s'éloigner.

— Ils vont tomber à l'eau ! s'écria-t-elle, tout à coup.

En effet, le ballon se rapprochait de la surface des flots.

Après leurs cris d'enthousiasme débordant, les deux fugitifs avaient frémi en constatant que le ballon les emportait vers la haute-mer.

Bob, connaissant les rares qualités de nageuse de sa compagne, avait bientôt admis qu'il vaudrait mieux essayer de se jeter à la mer, le plus tôt possible, et de rejoindre la côte en nageant.

Les projectiles des pirates avaient perforé l'enveloppe du ballon qui perdait son gaz. La force ascensionnelle diminuant de plus en plus, Norton demanda à sa fiancée si elle était prête à se laisser choir. Une petite île, la dernière du groupe, était non loin. Ils pourraient provisoirement s'y reposer après leur vertigineux plongeon.

— All right ! avait répondu Miss Storrow, bravement. Allons !

Ils se laissèrent tomber d'une hauteur d'au moins vingt mètres.

Peu de temps après, ils atteignirent le rivage de l'îlot, sans trop de mal, pris seulement, tous deux, d'un saignement de nez consécutif à leur violente chute.

Le ballon, libéré de sa charge, avait repris de la hauteur et s'éloignait rapidement.

De la plateforme du château, malgré sa jumelle, Zara n'avait pu apercevoir la chute de sa rivale et de Bob ; pourtant, sur l'ordre du Mahdi, deux barques furent envoyées pour explorer les parages.

Le soir allait venir, bientôt. Le Mahdi espérait que les fugitifs, entraînés trop loin, périraient en mer ; mais il prévint ses hommes assemblés et proféra des menaces :

— Vous payerez de votre vie s'ils peuvent regagner la terre, ou encore si l'officier américain peut porter secours aux autres captives !

V. — LE FELON

Le lendemain matin, à Newport, chez M. Edmund Storrow, devaient se rencontrer tous les parents des captives. L'initiative de cette réunion était due à William Worth, le père de Corinne, la onzième victime. L'ami de Storrow avait convié tous les proches des malheureuses jeunes filles à venir conférer chez le milliardaire pour aviser aux moyens à prendre et, aussi, pour signer une pétition collective qui serait adressée à M. Wilson lui-même.

A neuf heures, tout le monde avait répondu à l'appel.

Avant de rejoindre ses hôtes réunis dans le grand salon, Edmund Storrow conférait une dernière fois, dans sa bibliothèque, avec le directeur de la Sûreté de Providence.

Le policier réitéra ses excuses et confessa encore son impuissance totale à découvrir les bandits.

Il répétait :

— Helas ! M. Storrow, je ne vois pas ce que nous pouvons encore tenter pour retrouver vos chères filles ! Je crois, en vérité, qu'il n'y a plus qu'à s'en référer au Gouvernement qui dispose seul des moyens gigantesques qu'il faudrait !

Le père d'Eléanor et de Ruth n'avait rien répondu et avait entraîné le Directeur de la Sûreté dans la pièce voisine, afin d'y présider la réunion.

Chacun émit son opinion, sans ordre, cria ses lamentations. Ce fut bientôt un vrai tumulte que le maître de maison n'arriva à dominer que difficilement.

Le calme un peu rétabli, il parla avec autorité.

— Mesdames, Messieurs, les récriminations sont inutiles et les quolibets blessants à l'adresse de la police sont de la superfétation. Chacun a fait ce qu'il a pu, en toute conscience. Je souhaite donc que nous nous consultions dans le calme, que nous nous unissions pour trouver l'heureuse solution ; tout le reste est inopérant.

Quelques murmures d'approbation soulignèrent la sagesse de ces paroles.

— Mesdames et Messieurs, continua le milliardaire, nous sommes tous animés d'un même désir et d'une même volonté : sauver nos enfants ! Je crois donc de mon devoir de vous dire certaines choses que je sais et qu'il est d'un intérêt vital que nous n'ébruitions pas.

Tout l'auditoire, intrigué, écouta alors, avec une surprise croissante, la relation détaillée que lui fit Edmund Storrow des événements que le Captain Hale lui avait rapporté secrètement.

— Je vous confie cela, mes amis, dit M. Storrow, pour vous prouver que tout a été tenté et que nous devons espérer. Cependant, les hardis sauveteurs dont je viens de vous citer les noms n'ont pas encore abouti ; mais ils sont sur la bonne piste. Ce matin, j'ai reçu un télégramme du captain Robert Hale, ainsi conçu :

« Retrouvé Morgan sain et sauf, mais il a étrangement disparu à nouveau. Journée passée à réparation de mon appareil. Je suis prêt à reprendre mon vol. Cablerai dès que possible. »

Ces nouvelles excitèrent au plus haut point les assistants, et le chef de la Police plus que tous les autres.

— Je sais encore, dit le milliardaire, que l'amiral Wilcox a envoyé un de ses plus rapides destroyers pour patrouiller sans relâche...

» A vous de dire, maintenant, si nous devons nous contenter des moyens mis en œuvre secrètement, ou alors, les révéler à l'opinion publique, c'est-à-dire en informer nos ennemis qui pourraient ainsi changer de tactique et nous échapper plus facilement ! Je suis plutôt de l'avis du captain Hale qui pense triompher par la surprise. Si nous demandons au Gouvernement de constituer une escadre spéciale composée de chasseurs de sous-marins et de bâtiments rapides, qui sait si les « Voleurs de Femmes » ne quitteront pas nos côtes immédiatement ? Et comment pourrons-nous retrouver et reprendre nos filles, lorsqu'elles navigueront à cinq brasses sous l'eau dans une direction inconnue ?

Quelques mères avaient poussé des exclamations et pleuraient en songeant au calvaire enduré par leurs chères enfants. Les pères songeaient, estimant le pour et le contre de la proposition émise. La plus grande incertitude s'était emparée d'eux.

Ils en étaient arrivés à surseoir à toute autre détermination, lorsque le maître-d'hôtel, passant outre à la défense formelle qui lui avait été faite, ouvrit toute grande la porte du salon.

Edmund Storrow, déjà, s'apprêtait à le gourmander sévèrement lorsqu'un homme entra.

— Stephen Winthrop ! s'écria le père de Ruth en se précipitant, les bras tendus.

C'était, en effet, le félon, bien vêtu et rasé de frais, qui venait de faire cette entrée sensationnelle.

Le complice du Mahdi que Morgan avait aperçu rouiant à toute allure, la veille au matin, était arrivé à Newport au milieu de la nuit.

Harassé, il s'était accordé quelques heures de repos. En outre, il avait pris le soin de mûrement réfléchir avant de reparaître devant son « beau-père ». Ignorant des derniers événements qui eussent pu le trahir, il ne voulait pas se jeter bénévolement dans la gueule du loup.

En une seconde, il jugea que l'accueil du milliardaire était aussi chaleureux que toujours et qu'il pouvait se risquer impunément. Il se posa en héros, presque en triomphateur.

— Merci ! criait le père des douzième et treizième jeunes mariées, en le serrant dans ses bras. Je sais que vous avez sauvé ma chère Ruth au risque de votre vie et que, grâce à votre intervention, elle n'a pas péri sur les rochers !

Cette révélation précise déconcerta le fourbe qui eut peur en se demandant comment cette nouvelle avait pu parvenir jusqu'à Newport. Instinctivement, il toucha sa poche où était un fort browning. Mais il se rassura bien vite en entendant le dithyrambe que M. Storrow prononça à son honneur.

— Stephen, cher Stephen, continua-t-il, comment avez-vous pu sortir vivant de cette terrible aventure ? Pour Dieu, parlez et dites-nous enfin tout ce que vous savez !

(A suivre).